

Solidaires en action N° 72

Le 16 janvier 2012

18 janvier : un sommet social de pacotille

Le Président Sarkozy et le gouvernement organisent un « sommet » qu'ils prétendent « social » le 18 janvier parce qu'ils invitent, à l'Élysée, les « partenaires sociaux » : le patronat et cinq syndicats (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC). En réalité, les décisions antisociales sont déjà prises, annoncées, connues : ce sommet n'est qu'une grande mise en scène pour imposer de nouvelles mesures contre les salarié-es, contre celles et ceux qui produisent la richesse mais en profitent de moins en moins car elle est récupérée par une petite minorité depuis des années.

Comment oser accoler le mot « social » à la TVA, qui est l'impôt le plus injuste : M^{me} Bettencourt paie le même taux de TVA qu'un RMIste ! Pourtant, voilà ce que le gouvernement présente comme une mesure-phare :

- créer un impôt qui pèsera lourdement sur les pauvres et sera insensible sur les riches
- remplacer, tout ou partie, des cotisations patronales sur les salaires par une augmentation de la TVA, ce qui va renforcer les injustices et faire payer davantage les ménages et moins les entreprises !

L'emploi, un souci du gouvernement ? Le bilan est éloquent : **4 510 000 chômeurs/ses en décembre 2011**, soit une augmentation de 5,2% par rapport à l'an dernier. Il faut ajouter environ **500 000 personnes non-inscrites, radiées, en RSA forcé**. Et ne pas oublier plus **de 3,5 millions de précaires, 3 millions de temps partiels**. Le chômage partiel serait la solution magique ? Il y a seulement deux ans, le gouvernement avait déjà mis au chômage partiel plus de 600 000 salarié-e-s, en **dépensant ainsi 300 millions d'€ d'argent public, ... 300 millions d'€ économisés par le patronat !** Opération répétée avec **à travers un fonds commun qui peut être alimenté sans problème avec seulement une petite partie de leurs bénéfices !**

Il est paradoxal que gouvernement et patronat vantent les heures supplémentaires tout en prônant le chômage partiel. A moins que leur intention soit surtout de renforcer la flexibilité des salarié-es ? Tout aussi **contradictoire est le fait de mener bataille contre la réduction du temps de travail (« les 35 heures »), en l'organisant à travers le chômage partiel !** Il est vrai qu'il y a quelques différences de taille (même si nos critiques de la mise en œuvre des « 35 heures » furent nombreuses et justifiées) : les pertes de salaire pour les travailleurs/ses et les économies pour le patronat, avec le chômage partiel.

A travers les licenciements, le chômage complet ou partiel, les « plans sociaux », le temps partiel imposé, ... les patrons imposent une réduction du temps de travail à des millions de salarié-es, mais en leur faisant payer ! La solution est la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaire, sans perte de salaire. **De l'argent, il y en a ! Faisons en sorte qu'il serve à celles et ceux qui produisent, et non aux patrons, banquiers et actionnaires !**

L'Union syndicale Solidaires avait proposé à l'intersyndicale d'appeler à une **journée nationale de grève et manifestations le 18 janvier**. Nous n'avons pas été suivis. Solidaires participera aux initiatives unitaires décidées ce jour-là dans de nombreux départements, mais il est nécessaire d'aller plus loin, l'Union syndicale Solidaires :

- ➔ soutient les mouvements de grève décidés dans certains secteurs professionnels, les nombreuses luttes de résistance menées dans les entreprises qui licencient.
- ➔ appelle à coordonner les actions au plan interprofessionnel et national.
- ➔ considère qu'une réponse syndicale européenne est nécessaire, face aux plans de rigueur qui s'attaquent aux droits des populations de tous les pays.
- ➔ propose d'organiser une manifestation nationale pour le droit à un emploi stable pour tous et toutes.

MEDIANCE (Groupe COMPASS) : grève le 19 janvier

MEDIANCE est une société du groupe COMPASS, présente dans la restauration collective du secteur hospitalier. En octobre, puis novembre, le syndicat SUD Hôtellerie/Restauration a interpellé la direction pour exiger le respect d'engagements pris :

- Une **majoration d'horaires de 50% rétroactive au 1^{er} janvier 2011 par jour férié et dimanche travaillé**.
- Le **versement immédiat du 13^e mois** au même titre que le personnel des autres enseignes de l'UES COMPASS GROUP France (EUREST, MEDIREST, SCOLAREST).

Mais rien n'a été fait. Aussi SUD appelle à la **grève à compter du 19 janvier au matin**.

Tract national Solidaires à diffuser partout pour faire connaître nos propositions

1. Créer un impôt qui pèsera lourdement sur les pauvres et sera insensible sur les riches
2. Remplacer, tout ou partie, des cotisations patronales sur les salaires par une augmentation de la TVA, ce qui va renforcer les injustices et faire payer davantage les ménages et moins les entreprises !
3. Créer un impôt qui pèsera lourdement sur les pauvres et sera insensible sur les riches
4. Remplacer, tout ou partie, des cotisations patronales sur les salaires par une augmentation de la TVA, ce qui va renforcer les injustices et faire payer davantage les ménages et moins les entreprises !
5. Créer un impôt qui pèsera lourdement sur les pauvres et sera insensible sur les riches
6. Remplacer, tout ou partie, des cotisations patronales sur les salaires par une augmentation de la TVA, ce qui va renforcer les injustices et faire payer davantage les ménages et moins les entreprises !
7. Créer un impôt qui pèsera lourdement sur les pauvres et sera insensible sur les riches
8. Remplacer, tout ou partie, des cotisations patronales sur les salaires par une augmentation de la TVA, ce qui va renforcer les injustices et faire payer davantage les ménages et moins les entreprises !
9. Créer un impôt qui pèsera lourdement sur les pauvres et sera insensible sur les riches
10. Remplacer, tout ou partie, des cotisations patronales sur les salaires par une augmentation de la TVA, ce qui va renforcer les injustices et faire payer davantage les ménages et moins les entreprises !

Solidaires avec les Conti, le 4 janvier à Amiens



Le 4 janvier 2012, Xavier Mathieu, des Continental de Clairoux, était une nouvelle fois convoqué au tribunal. L'Etat a fait appel du jugement qui le relaxait après qu'il ait refusé le prélèvement ADN suite à une simple amende ! La décision sera rendue le 2 février. L'Union syndicale Solidaires était présente, comme lors de chaque initiative de soutien aux Conti., depuis deux ans et demie. **En dehors de Solidaires et de la Confédération paysanne, aucune organisation n'a jugé utile d'envoyer de représentant-e-s nationaux.** Nous avons rappelé pourquoi, lors des interventions qui ont précédé le procès :

« ... ce nouveau procès est, encore une fois, une attaque contre l'ensemble du mouvement syndical de ce pays. **Nous soutenons Xavier et les Conti. parce qu'en tant qu'organisation syndicale il est normal, ou plutôt il devrait être normal, de soutenir les luttes menées par les salarié-e-s, de soutenir les militant-e-s face à la répression.** Qui plus est, quand il s'agit d'une lutte démocratique, unitaire, offensive.

- ⇒ Démocratique, car les camarades de *Conti.* ont fonctionné en assemblées générales tout au long de leur mouvement ; c'est ce qui explique en grande partie, que ce mouvement existe toujours, comme en témoigne les présences pour ce procès ou la manifestation organisée début février à Sarreguemines.
- ⇒ Unitaire, car les camarades de *Conti.* ont toujours recherché l'unité syndicale avec toutes les forces syndicales décidées à lutter, et ils ont répondu présents pour soutenir d'autres combats.
- ⇒ Offensive, car la lutte des *Conti.* était, avant tout, contre les licenciements, contre la fermeture de leur usine, même si le rapport de force limité à la boîte n'a pu permettre de gagner sur ce point.

La succession de procès vient de cette manifestation de colère, un jour d'avril 2009 où quelques dossiers furent étalés par terre, dans une sous-préfecture. C'est ce qui a permis à certain-e-s de parler de violence. **Mais la vraie violence, c'est la violence patronale quand ils licencient 1 084 personnes**, avec toutes les conséquences sur ces travailleurs/ses et aussi sur leurs proches, sur la région...

La vraie violence, c'est la violence gouvernementale, quand celui-ci prend des engagements sur le retrait de toutes les plaintes, sur le reclassement des 1 084 licencié-e-s, et que ces engagements sont bafoués avec cynisme.

La vraie violence, c'est celle de ce système politique et économique où, il y a d'un côté la masse des travailleurs/ses qui sont exploité-e-s, jeté-e-s à la porte, jeté-e-s à la rue, qui produisent les richesses ... que d'un autre côté une minorité de profiteurs confisque. La vraie violence, c'est la violence des responsables d'une crise qu'ils/elles veulent nous faire payer, à nous !

Face à cette violence, la lutte et l'unité dans la lutte sont nécessaires, si nous voulons construire un mouvement syndical fort, celui dont avons besoin, et dont nous aurons besoin aussi après le printemps 2012.

Ce procès est aussi celui du droit syndical, des libertés syndicales, mais plus largement ce sont les libertés publiques dans leur ensemble qui sont attaquées à travers ces scandaleux prélèvements d'ADN. Voilà encore une loi à abroger ! La relaxe dans cet injuste procès sera un premier pas dans ce sens.»

Halle aux chaussures Chaussland : grève pour les salaires

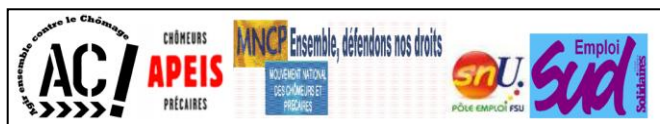
La *Compagnie Européenne de la Chaussure* qui regroupe les enseignes *Halle aux Chaussures* et *Chaussland*, est une entreprise du groupe *VIVARTE* avec 4 500 magasins (*ANDRE, KOOIKAI, CHEVIGNON, NAF NAF, MINELLI, SAN MARINA...*), leader européen dans l'équipement de la personne. Les patrons y engrangent les bénéfices, programment de nouvelles ouvertures de magasin en 2012, ... et organisent la perte de pouvoir d'achat des salarié-e-s, dont une majorité fait aujourd'hui partie des travailleurs/ses pauvres (salaires de misère, temps partiel imposé).

Après la **matinée de grève déclenchée sur les magasins *Halle aux chaussures Chaussland* le premier jour des soldes** et les **ralentissements des cadences sur le dépôt d'Issoudun**, les syndicats CGT, CFDT, CFE CGC, CFTC, FO, SUD appelaient à une **nouvelle matinée d'action sur les magasins le samedi 14 janvier** afin que la direction fasse de nouvelles propositions de salaire.

Un-e salarié-e à temps complet permet environ 35 000€ par an de profit brut au groupe *Compagnie Européenne de la Chaussure*. C'est 2 à 3 fois plus que chez *Auchan* ou *Carrefour* où pourtant les conditions de travail ne sont pas la panacée. Pour les salarié-e-s, d'année en année le pouvoir d'achat baisse, les conditions de travail se détériorent. La direction considère les salarié-e-s comme des machines : malades ou en congé, ils/elles ne sont pas remplacé-e-s.

La direction de la *Compagnie Européenne de la Chaussure* nargue les organisations syndicales, en réunissant le CCE le 18 février avec l'ordre du jour suivant : information et consultation sur le résultat de la négociation annuelle obligatoire pour l'année 2012 ! Plusieurs organisations syndicales ont déjà informé la direction qu'elles ne seront pas présentes à cette réunion, et organisent une conférence de presse devant le siège social du groupe.

Chômeurs/ses et salarié-e-s de Pôle Emploi



Condamnons ensemble des conditions de vie indignes ! L'Etat aime à masquer son incurie en opposant, si possible violemment, les catégories sociales et professionnelles : opposer les allocataires des minima sociaux aux smicards est ainsi devenu le sport favori de certains politiques. Et l'on essaie de faire pareil à Pôle Emploi.

En restreignant les moyens et en déshumanisant les conditions de travail et d'accueil, on conduit les personnels à l'impuissance et au fatalisme, les chômeurs à l'incompréhension et à l'agressivité, et on laisse tout ça exploser çà et là en dénonçant à mots couverts l'incompétence des uns et la violence inadmissible des autres. L'agressivité des chômeurs/ses est légitime et compréhensible et il est même rassurant qu'elle existe : elle démontre qu'ils/elles ne se résignent pas à un système absurde qui privilégie le contrôle sur l'accompagnement, les transformant en fraudeur et en profiteur du système.

Le vif mécontentement des personnels est logique et il prouve qu'on ne leur donne pas les moyens d'exercer convenablement et efficacement leurs missions : on les met sous la pression de systèmes qui formatent jusqu'à l'absurde leur action et on multiplie les dispositifs et les procédures pour les contraindre à se mettre au service d'une politique d'encadrement et non plus de l'accompagnement des chômeurs.

Des organisations de chômeurs/ses et des syndicats de salarié-e-s de Pôle Emploi ont décidé, une nouvelle fois, de s'exprimer ensemble et de désigner les vraies racines du mal et les vrais responsables de conditions de vie intolérables :

- La colère des personnels est légitime et la seule réponse réside dans un changement fondamental de Pôle Emploi, qui doit fournir à tous les moyens de faire correctement son métier avec comme but d'aider les chômeurs pour accéder à une vraie formation ou un emploi.
- La colère des chômeurs/ses est justifiée par un système déshumanisé et violent mais elle ne doit plus se diriger contre des salariés qui n'ont pas la main mais en actions concertées au sein d'organisations de chômeurs/ses et précaires, contre un système qui ne crée pas les emplois nécessaires et contre des politiques qui entretiennent ce phénomène.

Ces colères, justes et légitimes, ne doivent plus conduire à la résignation et à la violence, mais à la mobilisation commune contre ceux qui organisent un service de moins en moins public de l'emploi, avec des conditions qui ne permettent plus aux personnels de travailler décemment, qui ne permettent plus aux chômeurs d'être accompagnés dignement, qui crée des conditions de vie inacceptables que nous dénonçons ensemble.

Hôpitaux de St-Maurice (94) : grève à partir du 17 janvier

L'établissement des Hôpitaux de St-Maurice est le produit de la fusion de l'Hôpital Esquirol et de l'Hôpital National de St-Maurice réalisée il y a un an. Dans ce cadre, un accord social a été signé par l'organisation majoritaire (SUD Santé) que le directeur bafoue impunément : de façon extrêmement brutale et dans l'improvisation la plus totale, la direction modifie les critères de répartition de la prime annuelle.

Le conflit qui oppose la direction et les personnels, constitués en Collectif de défense de la prime annuelle, est né de la décision brutale de la direction de modifier les critères de répartition de la prime annuelle de service. A quelques jours de son calcul et de son versement, les élus du personnel sont informés que le reliquat de prime, issu des abattements pour congés de maladie et jusque là redistribué équitablement entre tous les agents bénéficiant d'une prime, ne serait pas versé en décembre 2011 mais en février 2012. La direction a sorti de son chapeau 4 critères (disponibilité, compétences exercées, compétences nouvellement acquises et exercées, contributions particulières au service public) pour redistribuer le produit des abattements, soit 309 362 euros. Cette somme représente une retenue de 150 euros à chaque agent au profit des 200 ou 400 agents jugés plus « méritants ». Cette décision a provoqué un tollé parmi l'ensemble du personnel et la majorité de l'encadrement supérieur et médical s'est indignée de cette mesure qui met à mal la cohésion des équipes et rendra leur gestion périlleuse.

Ces 150 euros représentent plus du dixième du salaire des agents de catégories C ! Dans la Fonction Publique Hospitalière, les seuls outils règlementaires actuels permettant d'évaluer la « valeur professionnelle » des agents sont l'évaluation et la notation annuelle. Les critères parachutés par la direction sont totalement arbitraires et le choix des agents s'établit sur simple coup de fil aux personnels d'encadrement supérieur pour leur demander communication des noms des agents « méritants ». Sur le fond comme sur la forme, les hospitaliers des Hôpitaux de Saint-Maurice condamnent sévèrement le passage à l'acte de la direction. Ils sont attachés à la répartition en vigueur jusque là, qui garantissait l'équité entre les agents, lesquels, chacun à leur poste de travail et dans des conditions d'exercice de plus en plus rudes, contribuent à la bonne marche de l'institution et à la qualité des services rendus. Dans cette période de gel des salaires, de baisse du pouvoir d'achat, de précarisation du travail, la direction choisit d'introduire la division et un climat de concurrence entre les salariés, préjudiciables, in fine, aux usagers des Hôpitaux de Saint-Maurice. **Les syndicats SUD Santé et CGT ont déposé un préavis de grève illimitée à compter du mardi 17 janvier.**

Clermont-Ferrand : un homme est mort...

L'union syndicale Solidaires Auvergne a fait part de sa peine, de son indignation et de sa colère après le décès de Wissam El Yamni. La mort de ce père de famille est directement liée aux conditions d'interpellation scandaleuses, révélatrices de pratiques répandues partout dans le pays. Elles demeurent scandaleuses quelles que soient les raisons qui ont motivé cette interpellation.

Une fois de plus, ces violences policières s'exercent dans un quartier populaire. **Solidaires dénonce l'attitude de la préfecture qui met les quartiers populaires de l'agglomération clermontoise en état de siège** avec plus de 400 policiers et gendarmes et 2 hélicoptères qui les survolent la plus grande partie de la nuit depuis trois jours. Le préfet d'Auvergne, M. Lamy, prétend lutter contre l'état de non-droit tout en maintenant en service pendant plus de 10 jours après les faits les policiers auteurs de ces violences. L'état de non-droit, ce sont ces policiers, les mentors qui les soutiennent (MM. Lamy et Guéant), la surenchère sécuritaire des gouvernements successifs depuis 30 ans, et l'éternelle impunité policière. **Le 14 janvier, à l'appel d'un collectif de quartier, plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Clermont-Ferrand pour réclamer la vérité et la justice.**

DGFIP (Finances publiques) : grève nationale le 2 février

24 591 emplois sacrifiés depuis 2002 à la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), dont 2 500 pour 2012, c'est insupportable ! Il y a quelques années, la fausse excuse des gains de productivité était brandie par Bercy, malgré la contestation des agents. Aujourd'hui, alors même que la lutte contre la crise nécessiterait notamment un renforcement des missions et des moyens de la DGFIP, c'est un terrible déchaînement idéologique qui s'abat sur tous les fonctionnaires, ceux des Finances Publiques en particulier.

Depuis septembre, les actions locales se sont multipliées pour dénoncer les conséquences des suppressions d'emplois et pour exiger leur arrêt. Le 6 décembre, jour du Comité Technique National boycotté par l'Union SNUI SUD Trésor car les décisions politiques sur l'emploi étaient déjà votées, des milliers de cartes postales revendicatives ont été envoyées au président de la République. En janvier, à l'occasion des Comités Techniques Locaux sur les insupportables suppressions d'emplois, des actions sont organisées dans les 140 directions pour montrer la colère du personnel.



Emplois, conditions de travail, missions, rémunération

AGIR à la DGFIP

Une plate-forme unitaire est établie par 5 syndicats

L'Union SNUI SUD Trésor conclut : « **Le 2 février, retrouvons-nous toutes et tous dans la grève nationale** pour montrer la détermination à gagner la bataille de l'emploi à la DGFIP. Au printemps, poursuivons sans relâche la mobilisation, sous toutes ses formes, sur tout le territoire, et dans l'unité. Et clouons le bec à toutes les interventions politiques en faveur des suppressions d'emplois ».

Douanes : grève en Normandie, le 19 janvier

Le 19 janvier se tient une réunion du Comité Technique Local, où la direction présentera ses projets pour ce début d'année : **fermetures de structures, suppressions de 35 postes, non-remplacement des départs en retraite**, ... L'intersyndicale Solidaires Douanes/CGT/CFDT/FO/UNSA appelle les agents de l'Interrégion de Rouen à faire grève, et à se rassembler devant le siège de la direction.

RFI : la grève reprend le 16 janvier

Réuni-e-s en Assemblée Générale, les salarié-e-s de RFI ont voté la **reprise de la grève lundi 16 janvier**, après un mois d'interruption, et les syndicats CFDT, FO, SNJ, SNJ-CGT, SNRT-CGT, SUD ont adressé une **lettre ouverte au Premier ministre, dénonçant le projet de fusion avec France 24** et un plan de suppression d'emplois : « Depuis trois ans, la radio subit de prétendues réformes structurelles et éditoriales qui n'ont qu'un seul objectif: détruire ce qui fait son cœur de métier pour mieux la dépecer: suppressions de rédactions de langues, instauration d'une rédaction unique, réduction de la production, déstabilisation des salariés, message brouillé à l'international ». **La direction prévoit 126 suppressions d'emplois**, qui feraient suite aux 206 du précédent plan !

